

Introduction

Alain VUILLEMIN et Papa Samba DIOP

Les littératures en langue française ont une histoire qui ne se sépare pas des étapes de la diffusion de la langue française dans le monde. Dès le XII^e siècle, la « lingua franca » (la « langue franque ») était avec le vénitien l'une des deux principales langues véhiculaire du commerce international tout autour du bassin méditerranéen. Au temps des grandes explorations, le français pénètre dans le Nouveau Monde, en Nouvelle France, aux Antilles, aux Indes. Au XVIII^e siècle, en Europe, entre 1714 et 1815, le français était devenu la langue « universelle » des élites politiques, militaires, diplomatiques, aristocratiques, religieuses, intellectuelles. Toutes les cours princières, royales ou impériales, parlaient français. Avec l'extension de l'impérialisme colonial européen, le français conquiert l'Afrique et pénètre à Madagascar, en Asie, au Moyen-Orient. La naissance des littératures de langue française a été à peu près contemporaine de cette évolution avec un décalage de deux à trois générations par rapport à ces différents premiers commencements.

Il semble que ces littératures écrites en français par des étrangers à la France soient nées au Moyen Âge, en Europe, au XIII^e siècle, quelque part entre l'Italie et la France. Entre 1260 et 1266, un exilé florentin, Brunetto Latini compose en ancien français *Li Livres dou Trésor* (*Le Livre du trésor*), une des toutes premières compilations encyclopédiques en langue d'oïl, en vieux picard. Entre 1272 et 1298, un auteur originaire de Pise, Rusticello ou Rusticiaus, écrit en français un *Roman du roi Artus*, en un mélange de langues d'oc et d'oïl. C'est à ce même Rusticello, prisonnier comme lui des Génois et son compagnon de cellule, que Marco Polo, un marchand vénitien, a dicté en vieux français, en une langue d'oc mélangée de pisan, son *Devisement du monde* ou *Le Livre des Merveilles*, la rela-

tion de ses voyages en Asie jusqu'en Chine. En 1981, Jean-Louis Joubert, un des pionniers des études universitaires littéraires francophones, appelait à entreprendre une « archéologie » de ces littératures qu'on appelait alors « francophones », qu'il jugeait très nécessaire. En 2014, en dehors peut-être de la littérature du Québec, la préhistoire, l'histoire et les chronologies relatives de ces littératures restent à faire.

Ces littératures ont une unité, le recours à la langue française et, à travers son usage, le partage d'un même patrimoine intellectuel, culturel et littéraire. La multiplicité de leurs dénominations révèle et dérobe en même temps cette unicité. On a qualifié ces littératures tout d'abord de « francophones » et, parfois, par un excès de purisme, de « francographes ». On les appelle de plus en plus, d'une manière plus contournée, « d'expression française » ou « de langue française » ou encore, en jouant sur l'emploi des propositions, « en langue française ». Aucune de ces désignations ne donne satisfaction. Ces mots qui voudraient rassembler tous les écrivains qui écrivent en français les divisent aussitôt qu'ils sont employés. Ils excluent en effet les auteurs venus de France. Or, par définition, la littérature française, écrite par des natifs, fait partie de ces littératures. Ces termes méconnaissent aussi l'extrême bigarrure du monde francophone, ses différences géographiques, historiques, ethniques, culturelles, et la diversité du statut de la langue française selon les lieux, les époques, et ses modes de diffusion ou de pénétration sur les cinq continents.

Si, être « francophone », équivalait à avoir accès à toutes les œuvres qui ont été écrites en français, dans cette perspective, le débat deviendrait plutôt de savoir si parler de littérature « d'expression française » ou « en langue française » ne devrait pas plutôt exprimer l'idée que, par rapport aux mondes « hispanophone », « lusophone », « anglophone » ou « germanophone », par exemple, cette littérature serait l'expression privilégiée d'un groupe linguistique qui serait relativement homogène, et sans hiérarchie particulière, ni institutionnelle, ni idéologique. C'est le cas, en partie, dans l'espace nord-américain où les termes « francophone » et « française » sont rattachés à une même littérature écrite en français dont on distingue cependant les histoires nationales selon que l'on se trouve au Québec, en Acadie, en Louisiane ou ailleurs aux États-Unis. C'est presque la même situation au centre, à l'est et au sud-est de l'Europe, où la langue française est devenue depuis le XVIII^e siècle une langue d'élection et d'adhésion.

L'histoire est aussi prégnante en ces littératures depuis les origines. Une première de ces littératures se constitue aux abords de la Nouvelle France, entre 1524 et 1528, entre la « Nouvelle Angoulême » (New-York aujourd'hui aux États-Unis) et les Antilles, avec les relations de voyage de Giovanni de Verrazzano (ou Jean de Verrazzane), un explorateur d'origine florentine envoyé par le roi

François I^{er} à la recherche d'un itinéraire vers l'océan Pacifique. Ce qui deviendra plus tard la littérature « québécoise » commencera à s'affirmer à partir de 1763. En Europe, après la révocation de l'Édit de Nantes en France en 1685, l'émigration protestante, huguenote, favorise l'émergence de littératures « européennes » en langue française en Pologne, en Prusse, en Autriche, en Hongrie, en Russie. Au XIX^e siècle, avec le recul des frontières de l'empire ottoman, d'autres littératures naissent dans les pays balkaniques, en Grèce dès 1821, en Moldavie et en Valachie dès 1836. Au XX^e siècle, au lendemain de la seconde guerre mondiale et avec la décolonisation, ce sont les littératures « francophones » du Maghreb qui s'affirment à partir de 1954 puis, en Afrique, avec le mouvement des indépendances en 1958, les littératures « africaines sub-sahariennes ». Une autre étape s'est produite en Europe, en 1990, avec la fin de la Guerre Froide, et la révélation d'une importante littérature protestataire, en français, en Roumanie notamment. Cet arrière-plan explique pourquoi l'Histoire demeure en ces littératures, toutes époques confondues, la toile de fond commune aux romans, aux récits, aux chroniques, aux nouvelles, aux mémoires, aux essais, au théâtre, voire aux nouvelles formes d'expression, d'écriture et de communication apparues depuis le début du XX^e siècle.

L'histoire récente est encore plus présente. Les contributions réunies en ces actes se réfèrent aux déchirements identitaires qui ont marqué le passé dans les littératures québécoise, acadienne, amérindienne, haïtienne, antillaise, caraïbe, comorienne et aussi à la mémoire douloureuse de l'Afrique et à ses expériences malheureuses plus récentes. D'autres communications portent sur la naissance des littératures méditerranéennes en Algérie, au Maroc, en Tunisie; sur l'épreuve du totalitarisme en Europe centrale et orientale pendant la Guerre Froide, en Grèce, en Pologne, en Roumanie, en Moldavie, en Serbie, en Bulgarie, en Russie; et, également, sur les sanglantes guerres civiles qui ont eu lieu en Asie, au Cambodge, et en Afrique, au Rwanda, à la fin du XX^e siècle. Les événements racontés, les destinées évoquées, les situations imaginées sont d'une extrême variété. Ce faisant, les écrivains invitent les critiques à revisiter l'histoire, à la déconstruire et à l'appréhender autrement, d'une manière plus large, jusqu'à reconstruire une « contre-histoire » peut-être. C'est l'histoire du monde, celle de la France mais aussi celle de l'Europe, des Amériques, de l'Afrique, de l'Asie et, plus récemment, celle de la mondialisation.

L'Histoire y est aussi détournée car il est question ici de littérature, donc de fiction, d'imagination, d'affabulation. La création s'y nourrit de mythes, de motifs récurrents, de thèmes ressassés, surchargés de symboles et de correspondances souvent contradictoires, hybrides, ambivalentes. Des imaginaires individuels et

collectifs se heurtent, s'entrechoquent, se confondent ou s'opposent. Ils viennent de très loin dans le temps et dans l'espace. Ils sont amérindiens, caraïbes, africains, méditerranéens, asiatiques. Les mythes renvoient à des traditions orales immémoriales et à des formes singulières du sacré. D'autres sont plus récents : ce sont des mythes politiques, nationaux, identitaires, liés à la naissance des nations nouvelles ou à l'affirmation de communautés vulnérables, qui se sentent en danger. D'autres encore, plus immédiatement contemporains, sont associés, par exemple, à l'essor du féminisme du Nouveau à l'Ancien Monde en passant par l'Afrique et la Méditerranée ou à l'apparition de nouvelles formes de migration à travers le monde. L'énumération en serait sans fin et les variations infinies. En ces littératures de langue française, la création puise à toutes sortes de sources. La littérature comparée y trouve une mine pour procéder à l'étude des relations littéraires, intellectuelles et culturelles internationales entre des auteurs d'origines diverses, partageant néanmoins le même idiome, la langue française. C'est ce dernier trait qui fonde l'unité de ces littératures et celle de la « francophonie littéraire ». À l'inverse, sur un plan politique, religieux, social, politique, idéologique, ethnique, l'homogénéité du monde francophone est un mythe pur. Les communications réunies en ce volume regroupent 70 contributions venues de 29 pays différents, répartis sur les cinq continents. Les approches pratiquées empruntent à de multiples disciplines, à la linguistique, à la sociologie, à la philosophie, à la psychologie, à l'histoire, à l'anthropologie.

Pour cerner, à grands traits, les orientations récentes de ces littératures, le plan de l'exposé s'est attaché à mettre en valeur un point de départ original à partir de témoignages directs, vécus, d'écrivains et de poètes. L'un des visages les plus cachés de l'Histoire, à savoir celui de la Poésie, se révélerait d'une manière privilégiée à travers la parole de poètes. Deux auteurs roumains vivants, Horia Badescu et Constantin Frosin, ont tenté de l'attester. L'examen rétrospectif de l'inspiration de trois autres poètes disparus, antillais, sénégalais et bulgare, Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Lubomir Guentchev, tend à le confirmer. En contrepoint, de nombreuses réflexions plus méthodologiques sur le traitement de l'Histoire, l'écriture, la création, l'expression, ont fait apparaître la nécessité de réévaluations critiques, et, en creux, par opposition ou par exclusion, la réalité d'un décentrement accru des littératures « de » ou « en » langue française par rapport à la place et à l'histoire de la littérature française. Au xx^e siècle, l'horreur absolue a été la banalisation du mal induite par l'essor de l'autoritarisme et par celui des dictatures et du totalitarisme en Europe, en Afrique, en Asie. Plusieurs communications l'ont rappelé. Ailleurs, que ce soit dans les littératures insulaires, européennes, méditerranéennes, africaines, asiatiques, québécoises, c'est encore

dans le roman que les recherches sur cette réécriture de l'histoire sont les plus variées et les plus diversifiées.

Ce colloque international sur les « Littératures en langue française » s'est tenu sous le haut patronage de l'Organisation internationale de la Francophonie et avec le soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie. Il s'est déroulé avec le patronage de l'Association des écrivains de langue française, sous celui de la Biennale de la langue française et sous celui de l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques en France. Il a été organisé par le laboratoire « Lettres, Idées, Savoirs » de l'université Paris-Est Créteil et par l'Agence universitaire de la Francophonie, en partenariat avec la chaire de recherche du Canada en littératures africaines et Francophonie du département des Littératures de l'université « Laval », à Québec ; le département des Lettres modernes de l'université « Omar Bongo » au Gabon ; la faculté des Lettres de l'université de Craïova en Roumanie ; l'Institut de recherche interculturelles et philologiques de l'université libre internationale de Moldova en République de Moldova et le Centre international d'études francophones de l'université Paris-Sorbonne. Nous tenons à remercier tout particulièrement ces institutions, associations et organismes, et leurs responsables pour l'intérêt soutenu qu'ils ont porté à l'organisation de cette manifestation scientifique et à la publication des actes.